



# Amicale Cyclotouriste de CHANGÉ



Notre devise: **NOUS PARTONS ET REVENONS ENSEMBLE**

## INFO MENSUELLE décembre 2014 :

### **ACTC 03 décembre marche de nuit :**

Rendez-vous au gymnase du COSEC à Changé départ 19h00.

### **L'ACTC vous propose**

Pendant la période hivernale une sortie route supplémentaire le samedi après-midi (parcours identique à celui du dimanche). Départ 14h00.

### **ACTC rando marche :licence obligatoire**

Pendant la saison hivernale la sortie accueil du mercredi vélo est remplacée par une sortie marche d'environ 8 kilomètres à allure modérée.

Rendez-vous 14h00 COSEC. Tous les mercredis

Contact : Jean-Yves DESPRES.

Mail : [jeanyvesdespres@free.fr](mailto:jeanyvesdespres@free.fr)

Tél : 02.43.24.14.04

### **Bulletin La Roue Libre La Changéenne:**

Nous vous sollicitons pour enrichir notre rubrique qui apparaîtra dans notre prochain bulletin : "Nous y étions !". Elle a pour objectif de mieux traduire la vitalité de notre club.

Délaï 25 novembre.

### **ACTC rando : vtt**

Rando VTT le mardi et samedi avec un départ à 13h45 Sortie de 30 à 40 km..

Contact Gérard DODIER Guy HERRISSON.

### **ACTC Séjour :**

Les Villages Vacances, demandent à être payé intégralement avant le début du séjour, close contractuelle.

Dorénavant un acompte de 100€00 par participant est demandé lors de l'inscription, puis 45 jours avant le début du séjour un 2° acompte de 90% du solde. Le solde sera versé le dernier jour du séjour. Le responsable de chaque organisation est chargé d'appliquer cette règle.

### **ACTC Les randos organisées par votre club sont offertes pour la saison -2014 / 2015 :**

Les frais d'inscription sont pris en charge par le club pour les randonnées organisées par L'Amicale Cyclotouriste de Changé, sur présentation de la licence ou carte d'adhérents.

L'inscription est obligatoire (problème d'assurance et contrôle aux ravitos)

### **Contrat fédéral :**

Les licences, adhésions sont obligatoires, nous vous invitons à régulariser votre situation.

Nous avons la possibilité d'accueillir de futurs licenciés (3 fois consécutives par personne), Obligations d'informer les dirigeants.

Nous vous rappelons que nos sorties sont réservées aux licenciés de l'ACTC et aux licenciés FFCT d'autres clubs adhérents à l'ACTC.



**Pendant la période hivernale pensez à vous équiper SECURITE**  
**Eclairage avant et arrière gilet haute sécurité.**  
**N'oubliez pas d'avoir sur vous une pièce d'identité.**



web

Nous vous souhaitons de  
bonnes fêtes de fin d'année  
à vous et à votre famille.

ACTC

Amicale Cyclotouriste de Changé Urgence : Pompiers 18 ; Samu 15 ; Gendarmerie 17 ; portable 112

Site ACTC :

<http://.actchange72.org>

Email :

[actchange72@free.fr](mailto:actchange72@free.fr)

à côté et à côté groupe  
Amicale Cyclotouriste de Changé